

Exercice 1 : Evolution de la fécondité en France – Fécondité selon l'âge de la mère et le rang de naissance

- 1 Par lecture, déterminer et commenter les valeurs des points correspondant au groupe d'âges 20-24 ans et l'année 1965 (figure 2) et la valeur correspondant à l'année 1965 (figure 3)

Point 1 : environ 0,9 / Point 2 : environ 27,35 ans.

Point 1 : dans les conditions de l'année 1965 et en l'absence de mortalité et de migration, les femmes auraient eu en moyenne 0,9 enfant entre 20 et 24 ans. Il s'agit de la somme des taux de fécondité observé entre 20 et 24 ans.

Point 2 : Dans les conditions de 1965, les femmes auraient mis au monde leurs enfants en moyenne à 27,35 ans. Il s'agit d'une moyenne des taux de fécondité mesuré l'année 1965. C'est un indice qui résume la distribution de la fécondité par âge.

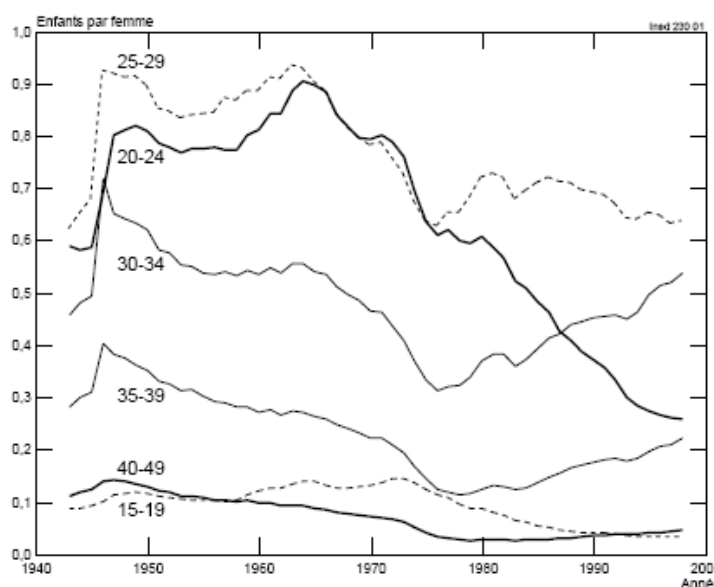


Figure 2. – Somme des taux de fécondité générale par groupe d'âges, par année

Sources : Insee, état civil (1943-1998 : Insee, diverses années).

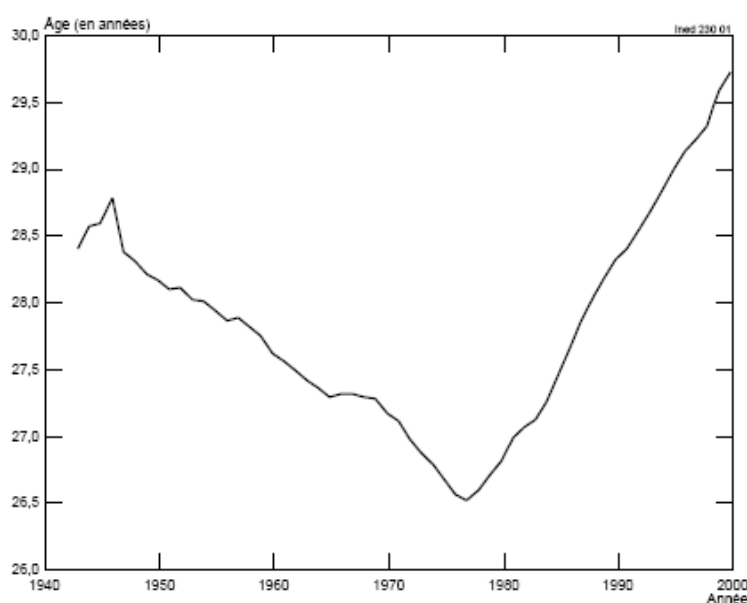


Figure 3. – Âge moyen des mères à la naissance des enfants, selon l'année

Sources : Insee, état civil (1943-1998 : Insee, diverses années ; 1999-2000 : Doisneau, 2001).

2. A partir des figures 2 et 3 ci-dessus commenter l'évolution de la fécondité par âge en France. Avancer des explications.

Figure 2 : quel que soit l'âge, les taux de fécondité ont augmenté au lendemain de la deuxième guerre mondiale, c'est le début du baby boom. Ces taux sont restés très élevés jusqu'au début des années 1960.

A partir de 1962 jusqu'au milieu des années 70, les taux ont chuté, quel que soit le groupe d'âge (à l'exception des 15-19 ans). C'est à cette période (milieu des années 1970) que l'âge moyen à la fécondité a été le plus faible : la baisse des taux a été plus forte au-delà de 30 ans qu'avant cet âge du fait de la disparition progressive des naissances de rang élevé (qui sont généralement observé à un âge plus élevé). C'est aussi à cette période que l'âge à la nuptialité est le plus jeune jamais observé durant le siècle. Le rajeunissement de calendrier de la fécondité observé sur la période 1940-1970 (figure 3) s'explique principalement par la disparition des naissances de rang élevé.

Au-delà on observe des évolutions opposées : les taux de fécondité au-delà de 30 ans augmentent ceux d'avant 25 ans diminuent et les taux à 25-29 sont relativement stables. C'est le report des naissances, le recul de l'âge à la maternité qu'on montre très bien la figure 3.

3. Quelle différence faites-vous entre descendance finale (dernière ligne du tableau C) et l'Indice synthétique de fécondité (Tableau de l'exercice 3) ?

Les deux indicateurs s'interprètent comme un nombre moyen d'enfant par femme, en l'absence de mortalité et de migration. Il mesure l'intensité de la fécondité. La différence est que le premier est une mesure dans une génération de femmes, c'est à dire un ensemble de femmes nées une même année tandis que l'ISF est une mesure conjoncturelle. Par exemple les femmes nées en 1950, qui ont ni migré ni ne sont décédées ont eu en moyenne 2,11 enfants (211 pour 100).

Dans les conditions de l'année 1950, en l'absence de mortalité et de migration, les femmes **auraient eu** (conditionnel) en moyenne 2,93 enfants par femme. Les femmes qui ont eu un enfant en 1950 sont nées entre 1905 et 1935 (générations 1905 – 1935)

4. A partir du tableau C et de la figure 7 ci-contre commenter l'évolution de la fécondité par rang de naissance en France.

Entre les générations 1940 et 1968, la principale différence en France sera la diminution de moitié de la part des femmes qui auront 4 enfants et plus et une augmentation de la part des familles de deux enfants. Il s'agit ici de la taille finale de la famille.

Nous pouvons remarquer que la part des femmes sans enfant ou avec un seul enfant est relativement stable (entre 28% et 31%), tout comme celle des femmes avec 3 enfants ce qui est une caractéristique de la fécondité française. Ces deux spécificités expliquent certainement le fait que la fécondité en France soit relativement moins faible que dans la plupart des autres pays européens. Ainsi, l'infécondité, c'est à dire la part des femmes qui aura aucun enfant est devenue légèrement supérieure à 10% dans les générations les plus récentes alors qu'elle dépasse les 20% dans les mêmes générations dans nombre de pays européens. (Autriche, Allemagne, Italie, Pologne, ...).

Concernant l'évolution des âges moyen à la naissance des enfants de chaque rang on constate d'une part que quel que soit le rang, l'âge moyen augmente constamment et que d'autre part, les évolutions sont quasiment parallèles : c'est le recul de l'âge à la première naissance qui explique la très grande partie du recul de l'âge à la naissance des autres rangs. Les intervalles intergénéraliques sont quasi-stables.

D'autre part il est intéressant de noter qu'entre 1950 et 1975, l'âge moyen tout rang confondu diminuait alors que l'âge moyen de tous les rangs augmentaient. Ceci s'explique par le fait que l'âge moyen tous rang confondu est une moyenne pondérée des âges moyens aux différents rangs et que le poids des naissances de rang élevé n'a cessé de diminuer durant cette longue période.

**TABEAU C. – RÉPARTITION DES FEMMES NÉES DEPUIS 1940
SELON LE NOMBRE FINAL D'ENFANTS NÉS VIVANTS (POUR 100 FEMMES)**

	Génération						
	1940	1945	1950	1955	1960	1965	1968
Pas d'enfant	10,1	8,6	9,8	10,9	10,8	11,7	12,9
1 enfant	17,6	20,4	20,1	18,5	17,8	18,0	18,0
2 enfants	32,9	37,6	40,2	38,8	39,8	40,4	40,1
3 enfants	21,7	20,2	20,2	21,5	22,0	21,0	20,6
4 enfants ou plus	17,7	13,2	9,7	10,3	9,6	8,9	8,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Descendance finale ⁽¹⁾	241	222	211	213	212	204	202

(1) Estimation tendancielle pour les générations récentes.
Sources : Toulemon et Mazuy, 2001, et Insee, statistiques de l'état civil.

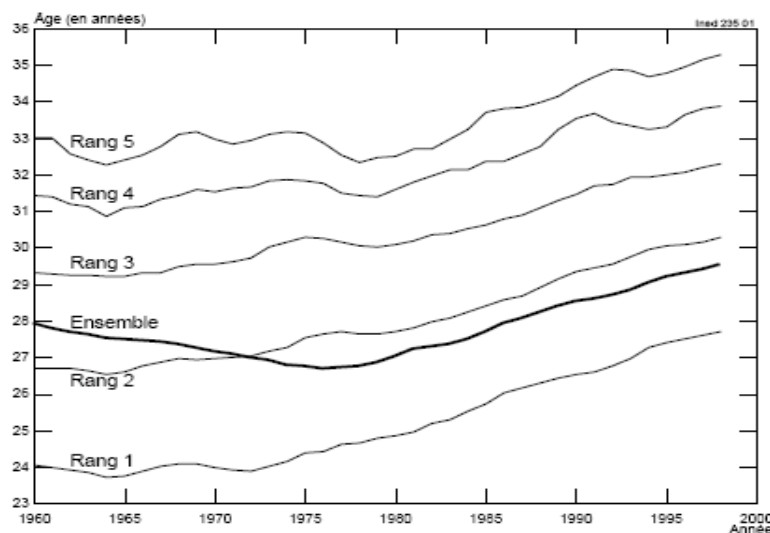


Figure 7. – Âge moyen des mères à la naissance des enfants, selon l'année, déduits des tables annuelles de fécondité par âge de la mère
Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (moyennes mobiles sur trois ans).